

NOUVELLE POLITIQUE D'ABSENCE ET DE RETARD

Le camp de jour ESA a émis en date du 7 juillet 2017, une nouvelle politique reliée aux absences, arrivées/retards. Nous vous rappelons les heures d'ouverture du service de garde qui sont :

AM : 7h à 9h

PM : 16h à 17h30

SVP, veuillez prendre en considération la nouvelle politique.

ABSENCE JOURNALIÈRE

Le parent a la responsabilité d'avertir le camp ESA de l'absence de son enfant **avant 8h00 le matin** par courriel au info@campesa.ca ou par téléphone/ "texto" au 873-665-1030. Dans l'optique où vous ne communiquez pas avec nous avant 8h45 h le matin, nous serons dans l'obligation de vous facturer des frais de 15,00\$ par enfant.

Cependant, nous vous rassurons que votre journée est déplaçable en cas d'absence. Toutefois, vous devez communiquer avec un membre de la direction dans les 48 heures suivant l'absence. La direction confirmera alors ce changement si le ratio moniteurs/enfants est respectée pour la nouvelle journée choisie. Lorsque vous ne nous avisez pas de l'absence de votre enfant, cette journée est perdue pour un autre enfant qui aurait la chance de venir passer la journée au camp (liste de rappel). Vous comprendrez certainement que toute la coordination des horaires, du nombre de repas, du nombre d'enfants par groupe, le respect des ratios ainsi que du nombre d'employés sur place par jour sont basés sur le nombre d'enfants **inscrits**.

